

Envoi par télécopieur : (514) 864-3867

Québec, le 12 décembre 2001

Monsieur Paul-André Fournier, directeur
Direction de l'Île-de-Montréal
MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
Tour de la Bourse
800, Place Victoria, 13^e étage
Case postale 395
Montréal (Québec) H4Z 1J2

Objet : Projet de modernisation de la rue Notre-Dame à Montréal par
le ministère des Transports du Québec

Questions de la commission (n^{os} 1 à 20)

Monsieur,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen de ce projet désire obtenir des renseignements complémentaires.

Veillez trouver, annexées à la présente, des questions dont nous apprécierions grandement recevoir les réponses d'ici le 20 décembre prochain compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Nous vous remercions de votre diligence et veuillez recevoir, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Anne-Lyne Boutin
Coordonnateur du secrétariat de
la commission

p.j.

Ministère des Transports du Québec
Questions de la commission adressées le 12 décembre 2001
(n^{os} 1 à 20)

Question 1

Concernant le camionnage sur la rue Notre-Dame, pourriez-vous nous fournir une cartographie du patron général de la circulation actuelle et projetée pour la rue Notre-Dame modernisée ? En outre, veuillez nous préciser l'origine et la destination des camions empruntant la rue Notre-Dame et nous indiquer les entrées et sorties qui seront empruntées pour accéder au port de Montréal ?

Question 2

Quel est le pourcentage maximal de camions que peut accepter une route ?

Question 3

Serait-il possible d'indiquer clairement sur une carte les limites de l'emprise du MTQ et de nous préciser sa superficie ?

Question 4

En complémentarité au document DA45, le temps alloué pour la traversée des piétons ou autres usagers non motorisés aux principaux carrefours avec la rue Notre-Dame a-t-il été déterminé ? En d'autres mots, le rapport temps vert/cycle (rapport g/c) aux carrefours projetés a-t-il été évalué ? Quels sont les résultats ? Sinon, qui aura la gestion (localisation et maintenance) des feux de traversée pour les piétons ?

Question 5

Le nombre et la nature des accidents prévisibles à la suite de la modernisation de la rue Notre-Dame ont-ils été évalués ? Veuillez nous présenter les résultats.

Question 6

Lors des feux d'artifice, la rue Notre-Dame (dalle du parc Bellerive) sera-t-elle encore fermée à la circulation ?

Question 7

Est-ce qu'une seule voie de sortie de la route en dépression vers Viger en direction ouest sera suffisante en période de pointe du matin (deux voies sont prévues vers René-Lévesque) ?

Question 8

Des comptages de piétons ou de cyclistes (groupe d'âge, intersection et heure de traversée) ont-ils déjà été faits pour la rue Notre-Dame ? Veuillez nous présenter les résultats.

Question 9

Particulièrement, pour la circulation à la porte Viau, pourriez-vous nous indiquer sur une carte le parcours qu'emprunteront les camions pour se rendre au port de Montréal ? Compte tenu de la complexité des accès, (multiples croisements aux intersections), ne risque-t-il pas d'y avoir congestion et accidents sur la rue Notre-Dame en raison d'un grand nombre de camions circulant en direction est et voulant accéder au port ?

Question 10

Existe-t-il un état des connaissances du climat sonore en rive du boulevard Décarie ou d'autre route en tranchée possédant deux voies de desserte dans chacune des directions et à proximité d'un milieu bâti ? Le cas échéant, veuillez nous fournir l'information.

Question 11

Les simulations concernant le climat sonore ont été produites pour le rez-de-chaussée, le 2^e et le 3^e étage des résidences. Elles indiquent que l'intensité du bruit tend à augmenter avec la hauteur. Au chapitre 2, on précise que : « L'habitation se caractérise principalement par des édifices de deux à six logements, construits sur deux ou trois étages. En 1991, 90 % des logements faisaient partie d'immeubles à appartements de moins de cinq étages [...] » (PR3.2, p. 28). Veuillez nous identifier et localiser les édifices d'habitation de plus de trois étages dans la zone d'étude ? Veuillez estimer combien de logements situés le long du tracé proposé se retrouvent à un niveau supérieur au 3^e étage et évaluer le niveau de bruit auquel ils seraient soumis ?

Question 12

Quel effet aurait sur l'intensité du bruit produit :

- un pavage humide lors d'averses estivales ?
- un pavage humide en situation hivernale avec présence de fondants et d'abrasifs ?
- l'usure du pavage avec les années ?

Comment se comparerait le bruit émis par des véhicules circulant à 100 km/h sur la route en tranchée prévue avec celui émis par ces mêmes véhicules circulant cette fois-ci à 70 km/h ?

Question 13

Durant l'audience, le MTQ a précisé que « la chaussée sera en béton de ciment [...] » (DT6, p. 86). Afin de mettre cette information en perspective, le MTQ pourrait-il énumérer les différents types de revêtement de chaussée autoroutière utilisables au Québec en les comparant en termes de production de bruit, de production de vibration, de résistance à l'usure, de sécurité et de coût d'application ?

Question 14

Dans ses réponses aux questions du ministère de l'Environnement publiées en juillet 2001, le MTQ précisait :

Le projet a été prévu pour permettre l'agrandissement ou l'ajout de nouvelles dalles dans les secteurs de la rue Papineau, du parc Dézéry, de la tonnellerie (entre la rue Bourbonnière et le boulevard Pie-IX) si un jour les caractéristiques du milieu le justifient (PR5.1, p. 7).

Cependant, lors de l'audience, en réponse à la question de M. Louis Laroche : « [...] est-ce que votre projet prévoit des assises d'appui latéral suffisantes pour qu'on puisse envisager des dallages ultérieurs si on décide qu'on est prêt à mettre le prix ? », M. Daniel Robert du MTQ avait répondu : « Non, ce n'est pas prévu de recevoir des dalles en surface, parce que là c'est de redimensionner les murs de soutènement [...] ». (séance du 21 novembre 2001, en soirée, DT5, p.100).

La commission souhaite vérifier si l'information contenue dans la réponse faite en juillet 2001 à la suite des questions du ministère de l'Environnement a été révisée et si le projet incorpore toujours une possibilité d'agrandissement ou d'ajout de nouvelles dalles aux endroits indiqués.

Question 15

En cas d'événements extrêmes de précipitations comme ceux que la région de Montréal a connus au cours de la dernière décennie (orages estivaux et verglas hivernaux), les voies en tranchées pourraient-elles s'inonder par endroits comme cela s'est déjà produit sur l'autoroute Décarie ? Le cas échéant, quelle serait l'intensité de précipitations requise pour provoquer une inondation ? Quels seraient les sites ou tronçons les plus susceptibles d'être inondés ?

Question 16

Quelles sont les intersections que vous considérez critiques ou problématiques (congestion et sécurité routière) à la suite de la modernisation de la rue Notre-Dame ?

Question 17

Y a-t-il des mesures prévues aux carrefours pour améliorer la sécurité des usagers non motorisés ?

Question 18

Veuillez nous préciser l'état d'avancement du programme employeurs soit : le nombre de projets en cours, le nombre d'employés impliqués, le gain encouru en termes de transport collectif et les sommes d'argent octroyées pour ce programme ?

Question 19

En audience publique (séance du 21 novembre 2001, en soirée), M^{me} Christine Caron nous informait que trois projets de centre de gestion des déplacements avaient été initiés. Outre les projets de la SODEC et celui de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, quel est le troisième ? Pourriez-vous nous donner plus de détails sur ces trois projets : nombre d'employés impliqués, le gain pour le transport en commun et l'argent octroyé ?

Question 20

La commission souhaite savoir si les travaux s'étendront sur 8,7 km (PR3.3, p. 8), 11,5 km (PR3.3, p.5-7) ou 9,6 km (présentation faite lors de la séance d'information). Pour chacun des axes routiers suivants : rue Notre-Dame, avenue Souigny et L'Assomption, veuillez nous préciser la longueur totale sur laquelle s'effectueront les travaux de réfection ou de prolongation.